

NOTE GÉNÉRAL:
IL SERA DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRIQUANT DE
VALIDER ET APPROUVER LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX
AVANT FABRICATION. S'ASSURER DE RESPECTER LES
NORMES DE CONSTRUCTION EN VIGUEUR.
CHAQUE CORPS DE MÉTIER DOIT FOURNIR LEURS
SPÉCIFICATIONS RESPECTIVES. AUCUNE DIRECTIVE SUR LE
MODE DE FABRICATION N'EST INDIQUÉE SUR CES PLANS.

LÉGENDE ÉLÉVATION

BARDEAUX D'ASPHALTE 25 ANS
COULEUR NOIR

REVÊTEMENT DE BOIS COULEUR BRUN
BAIE DE FUNDY 061 DE MAIBEC

REVÊTEMENT DE PIERRE COULEUR
NUANCÉ BEIGE AMBRÉ DE LA
COLLECTION LAFITT DE PERMACON

NOTE:
CAPAGE, SOFFITE, FACIA ET
MAINS-COURANTES DE COULEUR NOIR



ÉLÉVATION AVANT
ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"

Stéphanie Racine
Dessinatrice AutoCAD
CAD·SR

6			
5			
4			
3			
2			
1	POUR DEMANDE DE PERMIS	02-2018	S.R.
NO.	RÉVISION	DATE	PAR

PROPRIÉTAIRE :
QUÉBEC

PROJET :
CONSTRUCTION BUNGALOW

DESSIN :
ÉLÉVATION AVANT

DESSINÉ PAR : S. RACINE	NO. DU CONTRAT 17-21	PAGE 1
DATE : 22-11-2017	ÉCHELLE : INDIQUÉE	11

NOTE GÉNÉRAL:
IL SERA DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRIQUANT DE
VALIDER ET APPROUVER LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX
AVANT FABRICATION. S'ASSURER DE RESPECTER LES
NORMES DE CONSTRUCTION EN VIGUEUR.
CHAQUE CORPS DE MÉTIER DOIT FOURNIR LEURS
SPÉCIFICATIONS RESPECTIVES. AUCUNE DIRECTIVE SUR LE
MODE DE FABRICATION N'EST INDIQUÉE SUR CES PLANS.

LÉGENDE ÉLÉVATION



BARDEAUX D'ASPHALTE 25 ANS
COULEUR NOIR



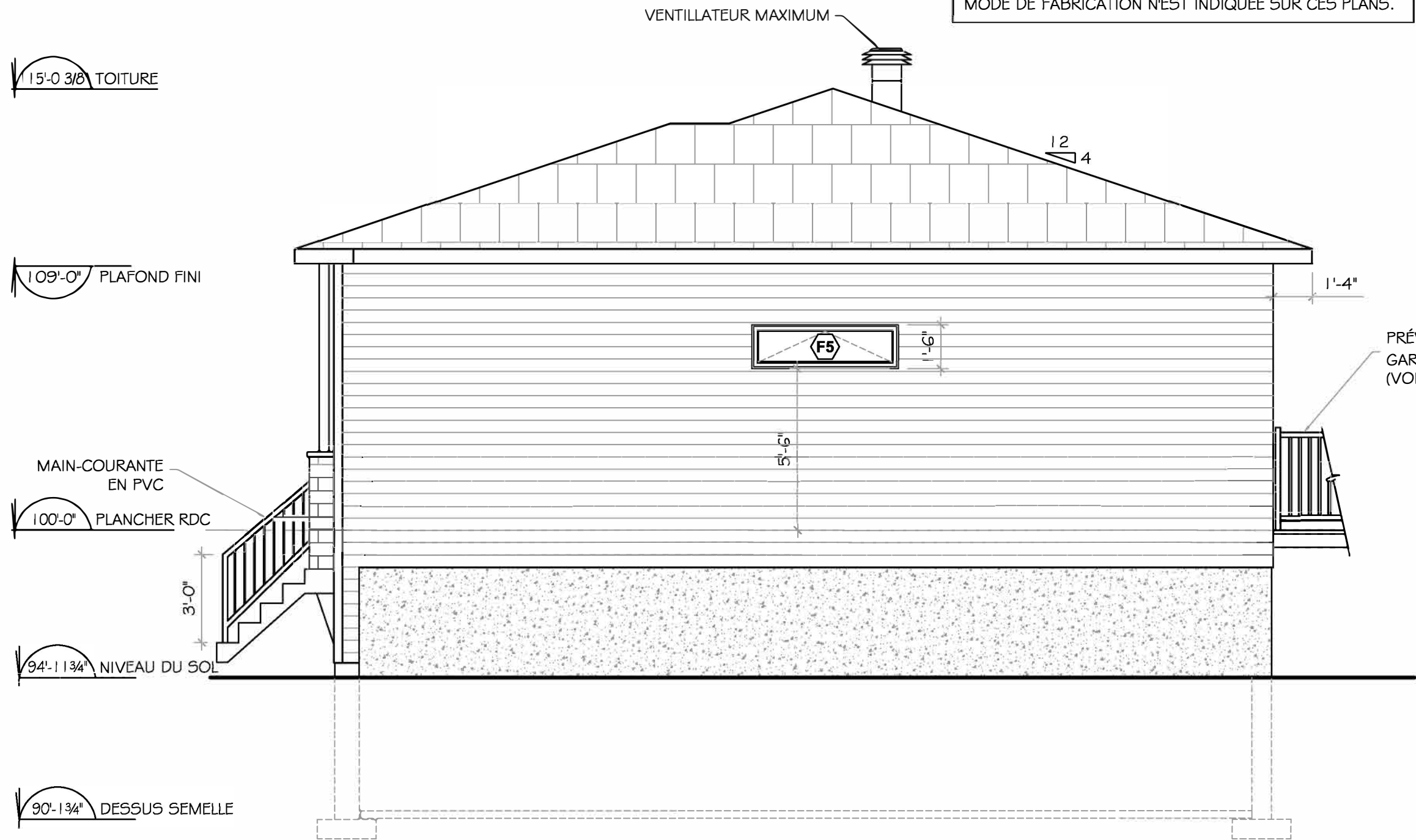
REVÊTEMENT DE BOIS COULEUR BRUN
BAIE DE FUNDY OG1 DE MAIBEC



REVÊTEMENT DE PIERRE COULEUR
NUANCÉ BEIGE AMBRÉ DE LA
COLLECTION LAFITT DE PERMACON

NOTE:

CAPAGE, SOFFITE, FACIA ET
MAINS-COURANTES DE COULEUR NOIR



ÉLÉVATION DROITE
ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"



Stéphanie Racine
Dessinatrice AutoCAD
CAD·SR

6			
5			
4			
3			
2			
1	POUR DEMANDE DE PERMIS	02-2018	S.R.
NO.	RÉVISION	DATE	PAR

PROPRIÉTAIRE :
QUÉBEC

PROJET :
**CONSTRUCTION
BUNGALOW**

DESSIN :
**ÉLÉVATION
DROITE**

DESSINÉ PAR : S. RACINE	NO. DU CONTRAT 17-21	PAGE 2
DATE : 22-11-2017	ÉCHELLE : INDIQUÉE	11

15'-0 3/8" TOITURE

109'-0" PLAFOND FINI

100'-0" PLANCHER RDC

94'-1 3/4" NIVEAU DU SOL

90'-1 3/4" DESSUS SEMELLE

VENTILLATEUR MAXIMUM

FENÊTRE POSSIBLE, VOIR NOTE PLAN
REZ-DE-CHAUSSÉE

LÉGENDE ÉLÉVATION

- BARDEAUX D'ASPHALTE 25 ANS
COULEUR NOIR
- REVÊTEMENT DE BOIS COULEUR BRUN
BAIE DE FUNDY OG1 DE MAIBEC
- REVÊTEMENT DE PIERRE COULEUR
NUANCÉ BEIGE AMBRÉ DE LA
COLLECTION LAFITT DE PERMACON

NOTE:
CAPAGE, SOFFITE, FACIA ET
MAINS-COURANTES DE COULEUR NOIR

PRÉVOIR UN PATIO DE 14' X 14' AVEC
GARDE-CORPS DE 36" EN BOIS TRAITÉ
(VOIR PLAN D'IMPLANTATION)

STRUCTURE SUR BLOCK DE BÉTON OU
PIEUX VISSÉES (VALIDER AVEC CLIENT)

ÉLÉVATION ARRIÈRE

ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"

NOTE GÉNÉRAL:

IL SERA DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRIQUANT DE
VALIDER ET APPROUVER LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX
AVANT FABRICATION. S'ASSURER DE RESPECTER LES
NORMES DE CONSTRUCTION EN VIGUEUR.
CHACQUE CORPS DE MÉTIER DOIT FOURNIR LEURS
SPÉCIFICATIONS RESPECTIVES. AUCUNE DIRECTIVE SUR LE
MODE DE FABRICATION N'EST INDIQUÉE SUR CES PLANS.



6			
5			
4			
3			
2			
1	POUR DEMANDE DE PERMIS	02-2018	S.R.
NO.	RÉVISION	DATE	PAR

PROPRIÉTAIRE :

QUÉBEC

PROJET :

CONSTRUCTION
BUNGALOW

DESSIN :

ÉLÉVATION
ARRIÈRE

DESSINÉ PAR :	NO. DU CONTRAT	PAGE
S. RACINE	17-21	3
DATE :	ÉCHELLE :	INDIQUÉE
22-11-2017	INDIQUÉE	11

LÉGENDE ÉLÉVATION



BARDEAUX D'ASPHALTE 25 ANS
COULEUR NOIR



REVÊTEMENT DE BOIS COULEUR BRUN
BAIE DE FUNDY OG1 DE MAIBEC



REVÊTEMENT DE PIERRE COULEUR
NUANCÉ BEIGE AMBRÉ DE LA
COLLECTION LAFITT DE PERMACON

NOTE:
CAPAGE, SOFFITE, FACIA ET
MAINS-COURANTES DE COULEUR NOIR

NOTE GÉNÉRAL:
IL SERA DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRIQUANT DE
VALIDER ET APPROUVER LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX
AVANT FABRICATION. S'ASSURER DE RESPECTER LES
NORMES DE CONSTRUCTION EN VIGUEUR.
CHAQUE CORPS DE MÉTIER DOIT FOURNIR LEURS
SPÉCIFICATIONS RESPECTIVES. AUCUNE DIRECTIVE SUR LE
MODE DE FABRICATION N'EST INDIQUÉE SUR CES PLANS.

VENTILLATEUR MAXIMUM

TOITURE 15'-0 3/8"

PLAFOND FINI 109'-0"

MAIN-COURANTE
EN PVC

PLANCHER RDC 100'-0"

PLANCHER ENTRÉE 98'-9"

NIVEAU DU SOL 94'-1 1/4"

DESSUS SEMELLE 90'-1 3/4"

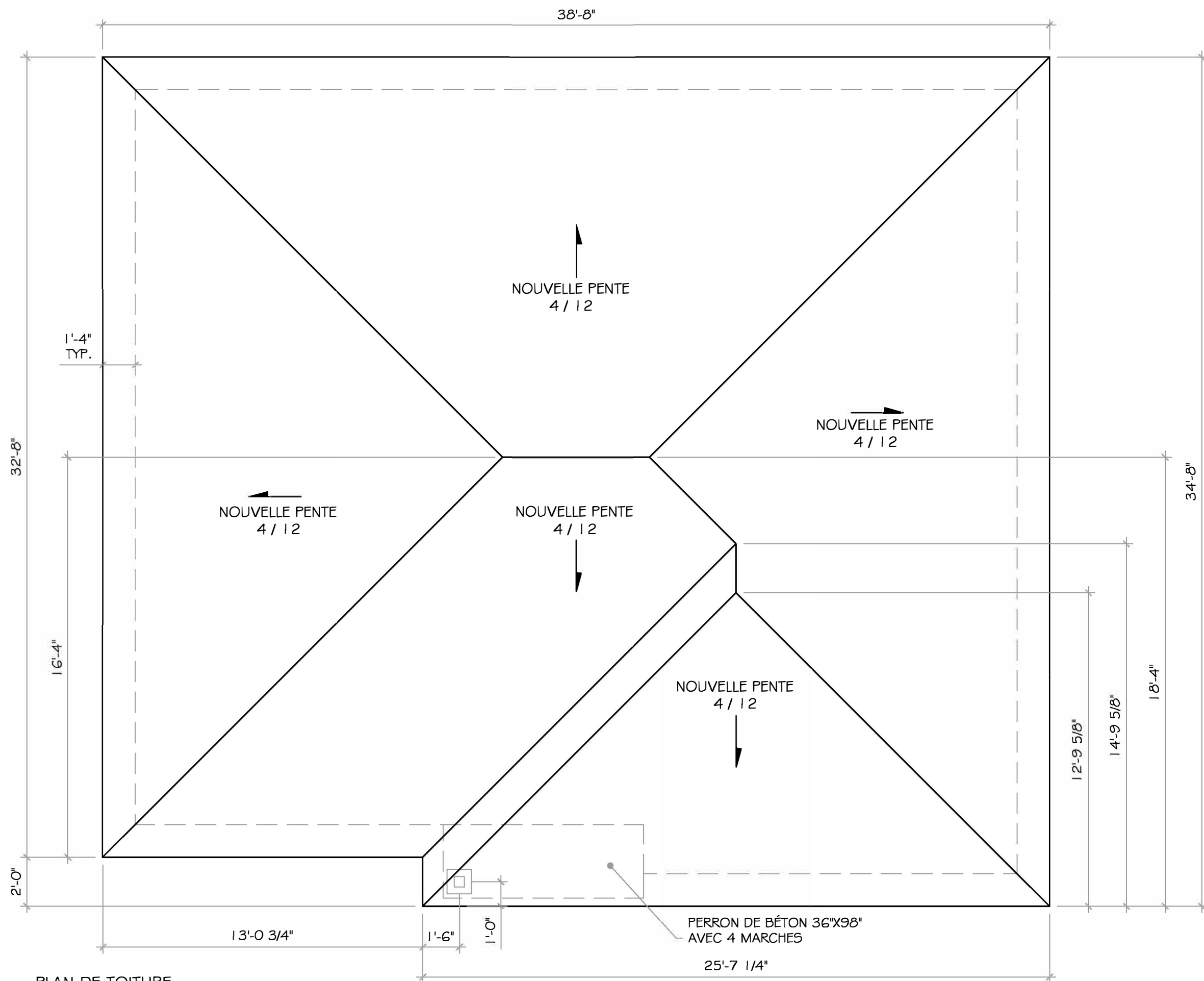
PRÉVOIR UN PATIO DE
14' X 14' AVEC
GARDE-CORPS DE 36" EN
BOIS TRAITÉ (VOIR PLAN
D'IMPLANTATION)

ÉLÉVATION GAUCHE

ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"



6			
5			
4			
3			
2			
1	POUR DEMANDE DE PERMIS	02-2018	S.R.
NO.	RÉVISION	DATE	PAR
PROPRIÉTAIRE : QUÉBEC			
PROJET : CONSTRUCTION BUNGALOW			
DESSIN : ÉLÉVATION GAUCHE			
DESSINÉ PAR : S. RACINE	NO. DU CONTRAT 17-21	PAGE 4	11
DATE : 22-11-2017	ÉCHELLE : INDICÉE		



PLAN DE TOITURE
ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"

NOTE GÉNÉRAL:
IL SERA DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRIQUANT DE VALIDER ET APPROUVER LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX AVANT FABRICATION. S'ASSURER DE RESPECTER LES NORMES DE CONSTRUCTION EN VIGUEUR.
CHAQUE CORPS DE MÉTIER DOIT FOURNIR LEURS SPÉCIFICATIONS RESPECTIVES. AUCUNE DIRECTIVE SUR LE MODE DE FABRICATION N'EST INDIQUÉE SUR CES PLANS.

Stéphanie Racine
Dessinatrice AutoCAD
CAD·SR

6			
5			
4			
3			
2			
1	POUR DEMANDE DE PERMIS	02-2018	S.R.
NO.	RÉVISION	DATE	PAR

PROPRIÉTAIRE : **QUÉBEC**

PROJET : **CONSTRUCTION BUNGALOW**

DESSIN : **PLAN DE TOITURE**

DESSINÉ PAR : S. RACINE	NO. DU CONTRAT 17-21	PAGE 5
DATE : 22-11-2017	ÉCHELLE : INDIQUÉE	11

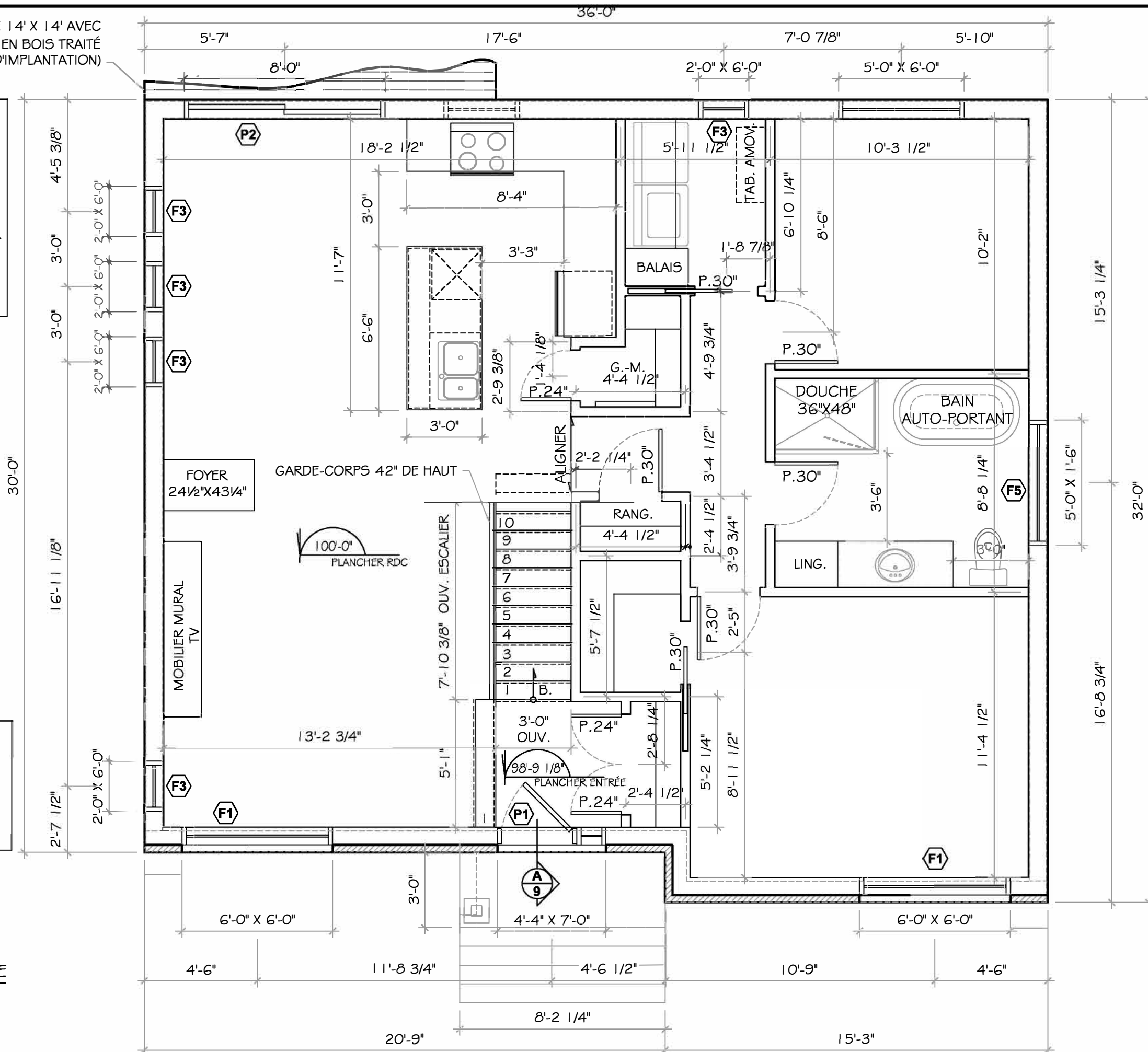
PRÉVOIR UN PATIO DE 14' X 14' AVEC
GARDE-CORPS DE 36" EN BOIS TRAITÉ
(VOIR PLAN D'IMPLANTATION)

NOTE GÉNÉRAL:
IL SERA DE LA RESPONSABILITÉ DU
FABRIQUANT DE VALIDER ET APPROUVER
LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX AVANT
FABRICATION. S'ASSURER DE RESPECTER
LES NORMES DE CONSTRUCTION EN
VIGUEUR.
CHAQUE CORPS DE MÉTIER DOIT FOURNIR
LEURS SPÉCIFICATIONS RESPECTIVES.
AUCUNE DIRECTIVE SUR LE MODE DE
FABRICATION N'EST INDIQUÉE SUR CES
PLANS.

NOTE CUISINE:
L'AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE SERA À
VALIDER AVEC CUISINISTE. SELON LA
DISPOSITION DES ÉLÉMENTS IL Y AURA
POSSIBLEMENT UNE FENÊTRE À AJOUTER
DE 36" X 42" @ 42" DU SOL
(VALIDER AVEC CLIENT)

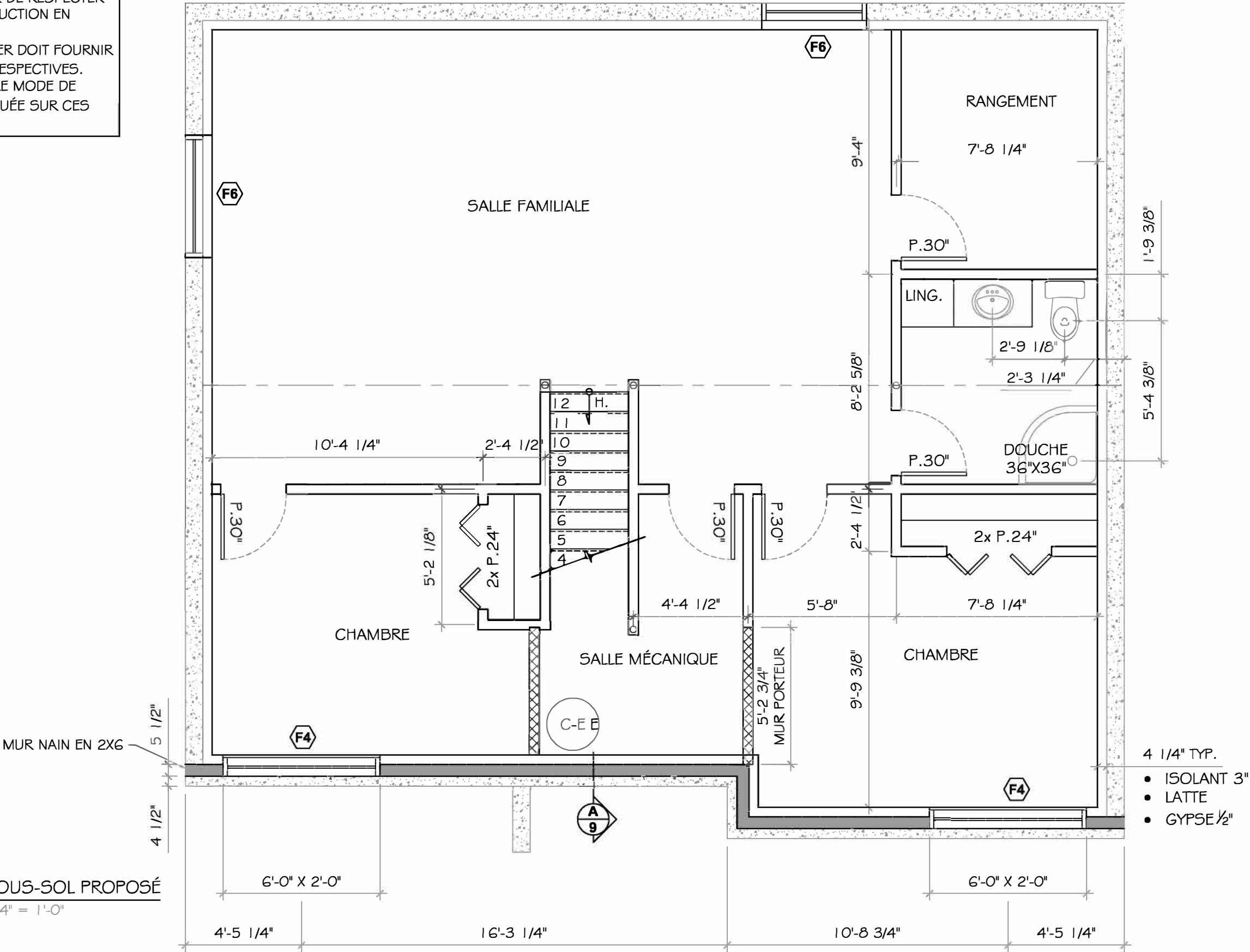
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"



		
6		
5		
4		
3		
2		
1	POUR DEMANDE DE PERMIS	02-2018 S.R.
NO. RÉVISION	DATE	PAR
PROPRIÉTAIRE :		
QUÉBEC		
PROJET :		
CONSTRUCTION BUNGALOW		
DESSIN :		
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE		
DESSINÉ PAR :	NO. DU CONTRAT	PAGE
S. RACINE	17-21	6
DATE :	ÉCHELLE :	INDIQUÉE
22-11-2017	1/4" = 1'-0"	11

NOTE GÉNÉRAL:
IL SERA DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRIQUANT DE VALIDER ET APPROUVER LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX AVANT FABRICATION. S'ASSURER DE RESPECTER LES NORMES DE CONSTRUCTION EN VIGUEUR.
CHAQUE CORPS DE MÉTIER DOIT FOURNIR LEURS SPÉCIFICATIONS RESPECTIVES. AUCUNE DIRECTIVE SUR LE MODE DE FABRICATION N'EST INDIQUÉE SUR CES PLANS.



PLAN DU SOUS-SOL PROPOSÉ
ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"

Stéphanie Racine
Dessinatrice AutoCAD

CAD·SR

6			
5			
4			
3			
2			
1	POUR DEMANDE DE PERMIS	02-2018	S.R.
NO.	RÉVISION	DATE	PAR
PROPRIÉTAIRE :			
QUÉBEC			
PROJET :			
CONSTRUCTION BUNGALOW			
DESIGN :			
PLAN DU SOUS-SOL			
DESSINÉ PAR :		NO. DU CONTRAT	PAGE
S. RACINE		17-21	7
DATE :		ÉCHELLE :	INDIQUÉE
22-11-2017			11

15'-0 3/8" TOITURE

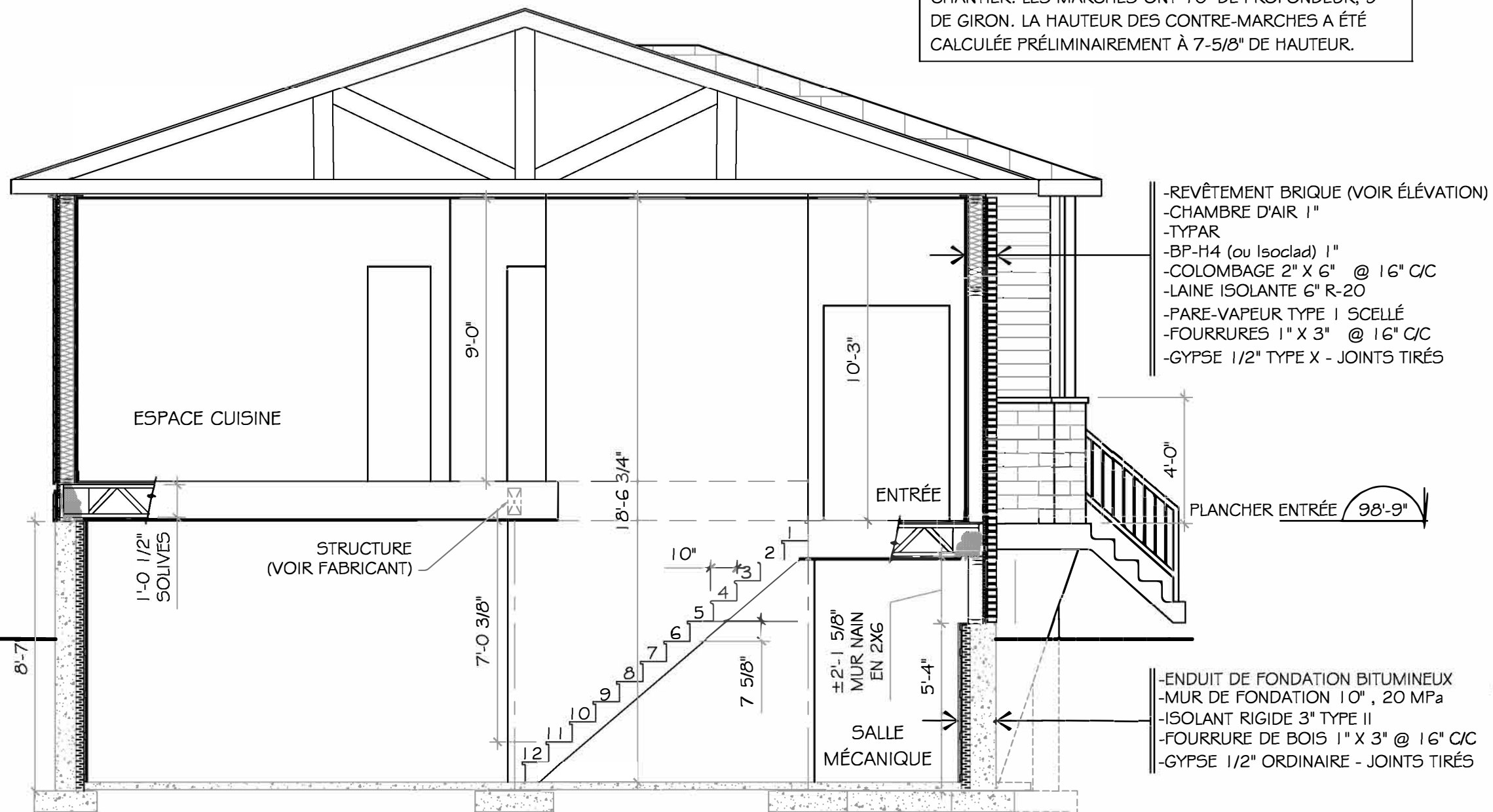
109'-0" PLAFOND FINI

100'-0" PLANCHER RDC

94'-1 3/4" NIVEAU DU SOL

90'-1 3/4" DESSUS SEMELLE

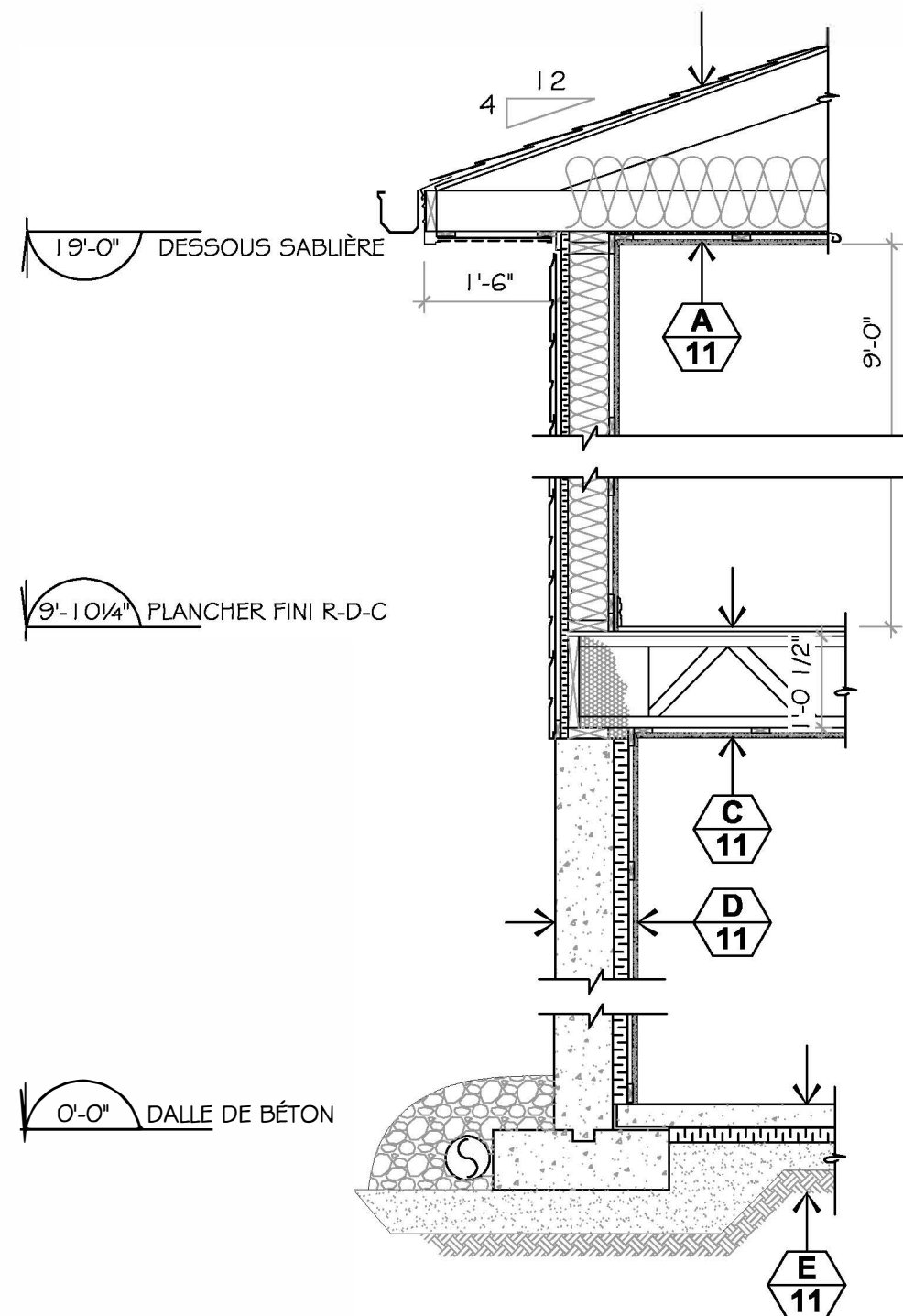
NOTE:
NOUVEL ESCALIER EN BOIS, 42" DE LARGE AVEC GARDE-CORPS DE 42" ET/OU MAIN-COURANTE DE 36" DE HAUT. LA QUANTITÉ DES MARCHES EST À TITRE INDICATIVE (VARIABLE) ET DEVRA ÊTRE VALIDER AU CHANTIER. LES MARCHES ONT 10" DE PROFONDEUR, 9" DE GIRON. LA HAUTEUR DES CONTRE-MARCHES A ÉTÉ CALCULÉE PRÉLIMINAIREMENT À 7-5/8" DE HAUTEUR.



A
6 COUPE LONGITUDINALE
ÉCHELLE : 1/4" = 1'-0"

NOTE GÉNÉRAL:
IL SERA DE LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT DE VALIDER ET APPROUVER LES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX AVANT FABRICATION. S'ASSURER DE RESPECTER LES NORMES DE CONSTRUCTION EN VIGUEUR.
CHAQUE CORPS DE MÉTIER DOIT FOURNIR LEURS SPÉCIFICATIONS RESPECTIVES. AUCUNE DIRECTIVE SUR LE MODE DE FABRICATION N'EST INDIQUÉE SUR CES PLANS.

6			
5			
4			
3			
2			
1	POUR DEMANDE DE PERMIS	02-2018	S.R.
NO.	RÉVISION	DATE	PAR
PROPRIÉTAIRE : QUÉBEC			
PROJET : CONSTRUCTION BUNGALOW			
DESSIN : COUPE LONGITUDINALE			
DESSINÉ PAR : S. RACINE	NO. DU CONTRAT : 17-21	PAGE : 9	
DATE : 22-11-2017	ÉCHELLE : INDICÉE	11	



COUPE DE MUR TYPE
REVÊTEMENT DE VYNILE

ÉCHELLE : 1/2" = 1'-0"

COMPOSITIONS MUR BOIS

A 11

- BARDEAUX D'ASPHALTE
- PAPIER NOIR 15Lbs
- CONTREPLAQUÉ 5/8" À TOITURE
- FERME DE TOIT PRÉFABRIQUÉ
- LAINE ISOLANTE 10" R-40
- CARTON FIBRE NATUREL 1/2"
- PARE-VAPEUR TYPE I SCELLÉ
- FOURRURES 1" X 3" @ 16" C/C
- GYPSE 1/2" ORDINAIRE - JOINT TIRÉS

B 11

- REVÊTEMENT BOIS (VOIR ÉLÉVATION)
- FOURRURES 1" X 3" @ 16" C/C VERT TRAITÉ
- TYPAR
- BP-H4 (ou Isoclad) 1"
- COLOMBAGE 2" X 6" @ 16" C/C
- LAINE ISOLANTE 6" R-20
- PARE-VAPEUR TYPE I SCELLÉ
- FOURRURES 1" X 3" @ 16" C/C
- GYPSE 1/2" TYPE X - JOINTS TIRÉS

C 11

- PLANCHER BOIS FRANC, OU CERAMIQUE (CHOIX DU CLIENT)
- CONTREPLAQUÉ 5/8" EMBOUFFETÉ VISSÉ
- POUTRELLE AJOURÉ 12 1/2 (VOIR AVEC FABRIQUANT)
- FOURRURES 1" X 3" @ 16" C/C
- GYPSE 1/2" ORDINAIRE - JOINTS TIRÉS

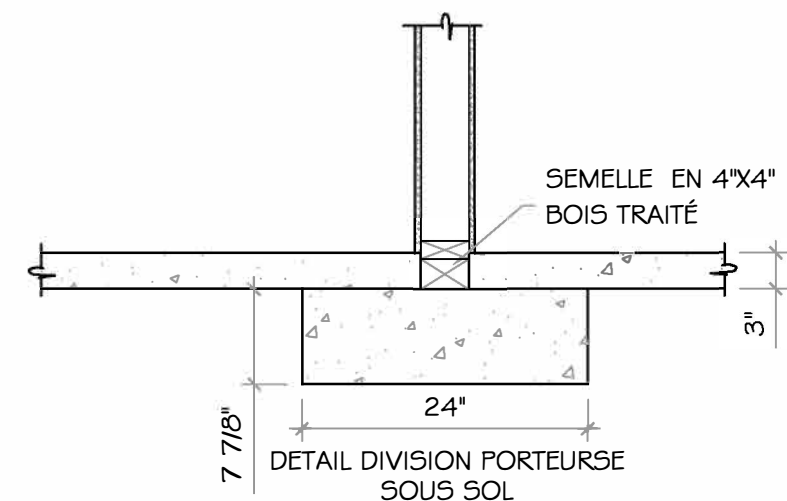
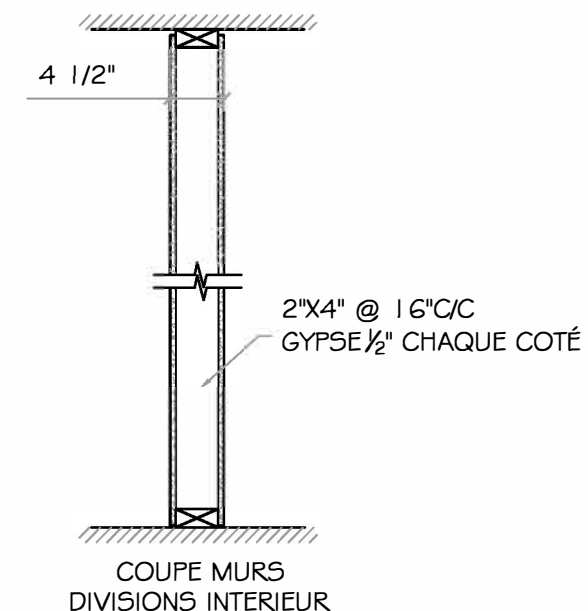
D 11

- ENDUIT DE FONDATION BITUMINEUX
- MUR DE FONDATION 8", 20 MPa
- ISOLANT RIGIDE 3" TYPE II
- FOURRURE DE BOIS 1" X 3" @ 16" C/C
- GYPSE 1/2" ORDINAIRE - JOINTS TIRÉS

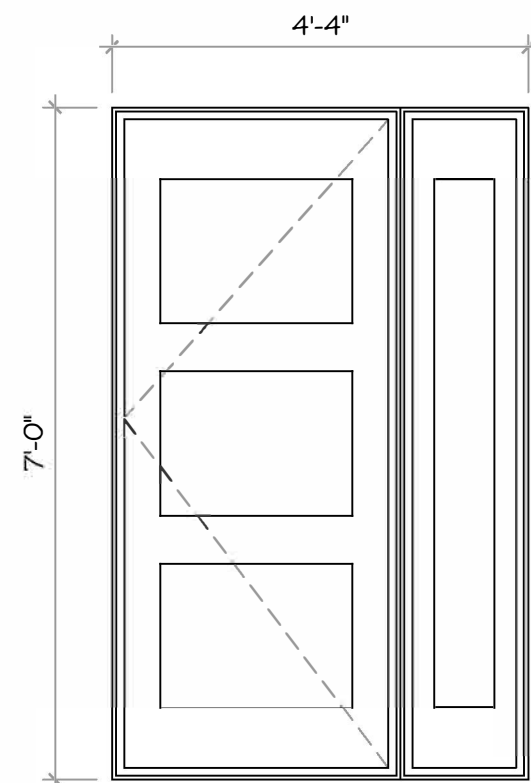
E 11

- DALLE DE BÉTON 30 MPa, 3" EPAIS
- COUPE-VAPEUR .006
- ISOLANT RIGIDE 1-1/2"
- GRAVIER COMPACTÉ
- TERRAIN NATUREL

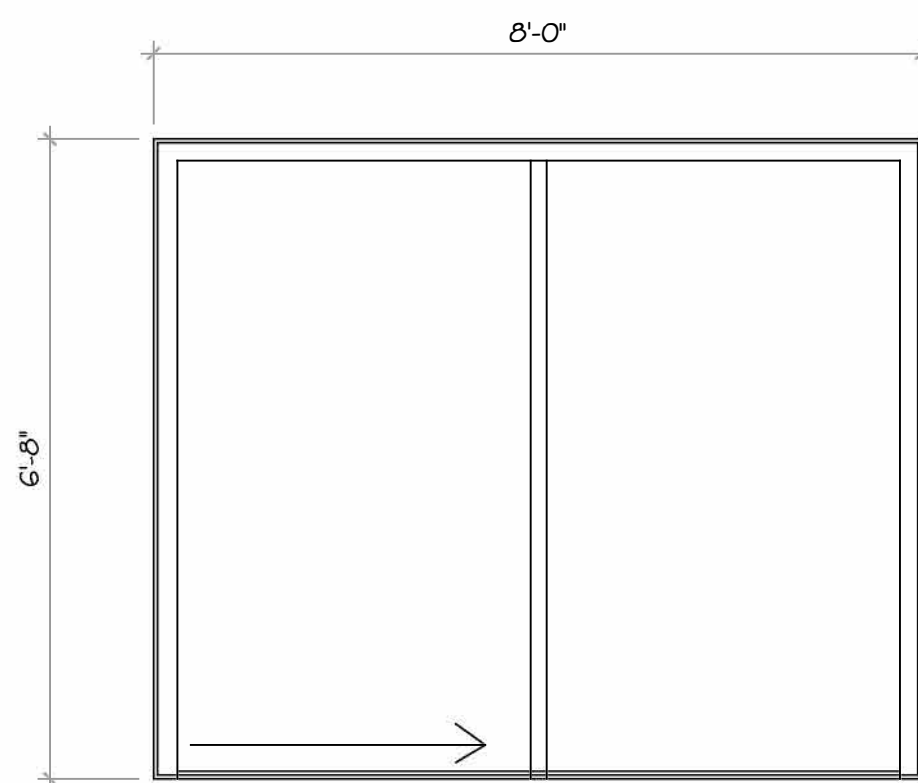
NOTE :
POUR LA COMPOSITION DE MUR DE
BRIQUE ET FONDATION, VOIR COUPE
LONGITUDINALE PAGE 9 DE 11



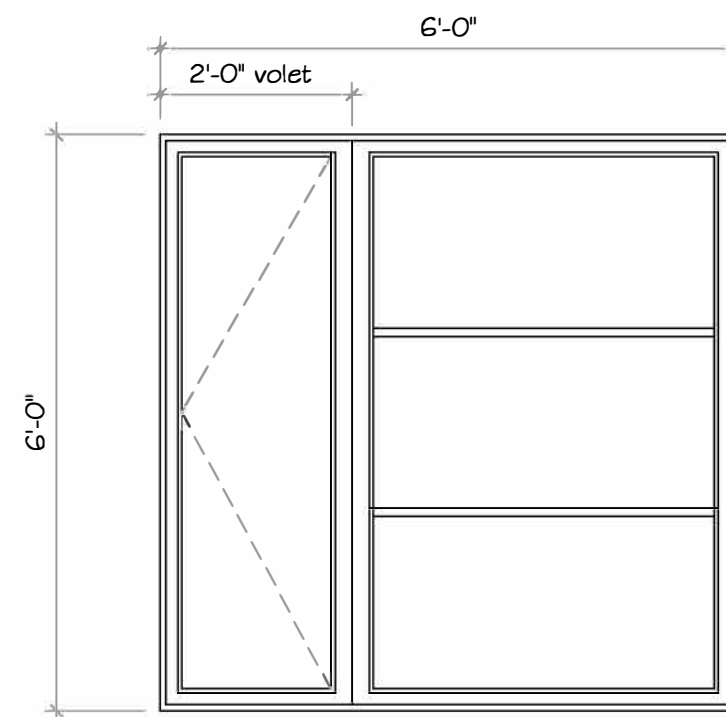
6			
5			
4			
3			
2			
1	POUR DEMANDE DE PERMIS	02-2018	S.R.
NO.	REVISION	DATE	PAR
PROPRIÉTAIRE :			
QUÉBEC			
PROJET :			
CONSTRUCTION BUNGALOW			
DESSIN :			
DÉTAILS			
DESSINÉ PAR :	NO. DU CONTRAT	PAGE	
S. RACINE	17-21	10	
DATE :	ÉCHELLE :	INDIQUEE	11
22-11-2017			



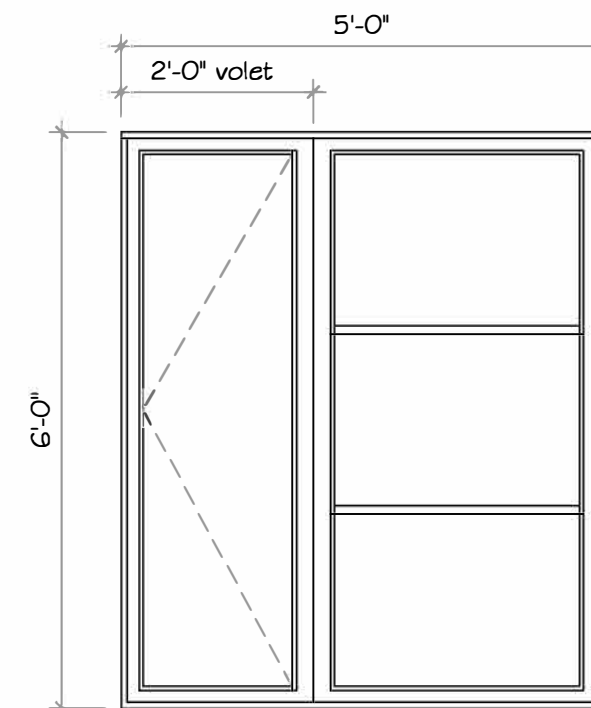
P1
PORTE
MODÈLE ENTRÉE
QUANTITÉ : 1



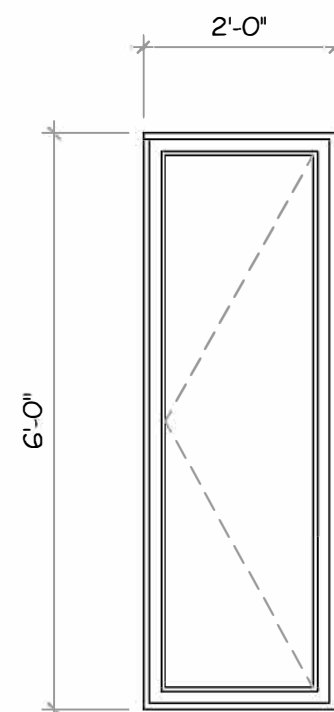
P2
PORTE PATIO
MODÈLE ARRIÈRE
QUANTITÉ : 1



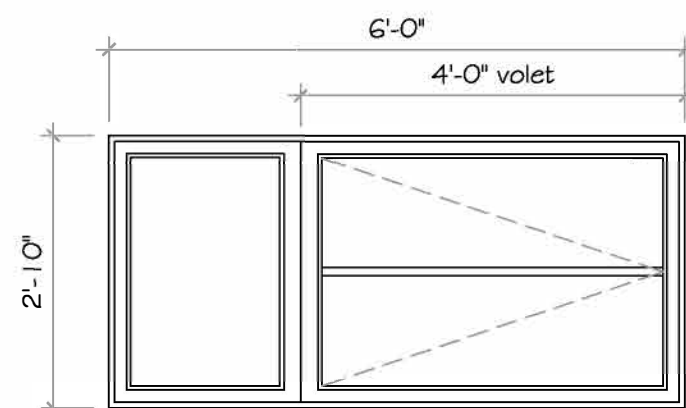
F1
FENÊTRE
MODÈLE FAÇADE
QUANTITÉ : 2



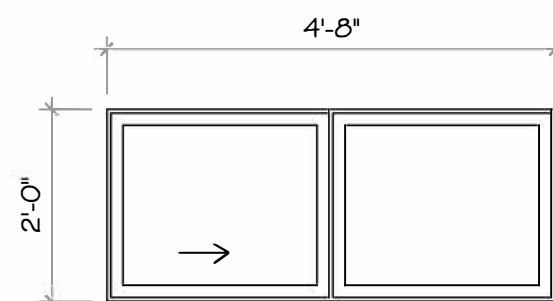
F2
FENÊTRE
MODÈLE ARRIÈRE
QUANTITÉ : 1



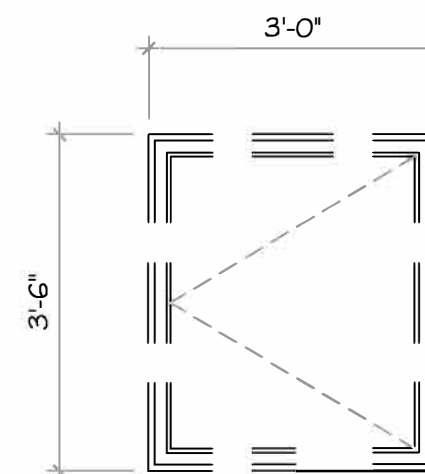
F3
FENÊTRE
MODÈLE PROFIL GAUCHE
QUANTITÉ : 5



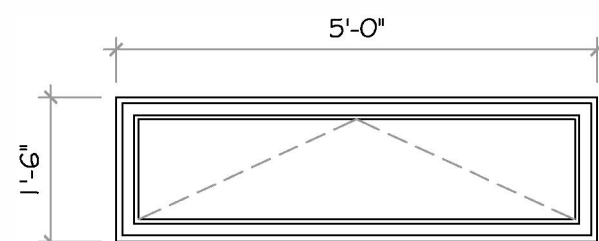
F4
FENÊTRE
MODÈLE SOUS-SOL FAÇADE
QUANTITÉ : 2



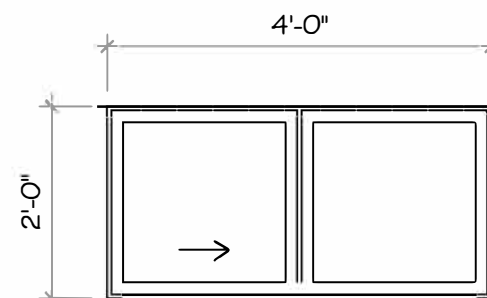
F6
FENÊTRE
MODÈLE SOUS-SOL PROFIL GAUCHE
QUANTITÉ : 1



F5
FENÊTRE POSSIBLE
MODÈLE CUISINE ARRIÈRE
QUANTITÉ : 1



F5
FENÊTRE
MODÈLE PROFIL DROIT
QUANTITÉ : 1



F7
FENÊTRE
MODÈLE SOUS-SOL ARRIÈRE
QUANTITÉ : 1

NOTE :
LES MODÈLES DE PORTES ET FENÊTRES SERONT DE COULEUR NOIR.
CES MODÈLES SONT À TITRE INDICATIFS MAIS REPRÉSENTATIFS, LES DIMENSIONS HORS-TOUT SONT À UTILISER POUR LES GRANDEURS DE FENÊTRE. LES FENÊTRES DE CHAMBRES SERONT CERTIFIÉES "EGRESS" SELON LA NORME EN VIGUEUR.

6			
5			
4			
3			
2			

1 POUR DEMANDE DE PERMIS 02-2018 S.R.

NO. RÉVISION DATE PAR

PROPRIÉTAIRE :

QUÉBEC

PROJET :

**CONSTRUCTION
BUNGALOW**

DESSIN :

**DÉTAILS
DES FENÊTRES**

DESSINÉ PAR : NO. DU CONTRAT

S. RACINE 17-254

DATE : 22-11-2017 ÉCHELLE : INDÉFINIE